

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT PARIS REGION N°1057



SPORT

Mai 2026 • www.institutparisregion.fr

DES LIEUX MULTIPLES, DES ATTENTES FORTES : OÙ LE SPORT SE PRATIQUE-T-IL EN ÎLE-DE-FRANCE ?

2/3

DES FRANCILIENS FONT DU SPORT
RÉGULIÈREMENT

46%

DES SPORTIFS RÉGULIERS
FRÉQUENTENT UN ÉQUIPEMENT
SPORTIF

79%

PRATIQUENT À PROXIMITÉ
DE CHEZ EUX

CHAQUE ANNÉE, LES FRANCILIENS PRATIQUENT UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS UNE GRANDE VARIÉTÉ DE LIEUX : DES ÉQUIPEMENTS À ACCÈS CONTRÔLÉ, DES ESPACES EXTÉRIEURS, DES STRUCTURES PRIVÉES OU ENCORE LE DOMICILE. L'ÉDITION 2024 DE L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES SPORTIVES, MENÉE PAR L'INSTITUT PARIS REGION, PERMET DE MIEUX COMPRENDRE COMMENT CES LIEUX SONT INVESTIS, QUELS PUBLICS LES FRÉQUENTENT ET QUELS BESOINS ÉMERGENT. TOUT EN RÉVÉLANT UNE OFFRE GLOBALEMENT SATISFAISANTE, LES RÉSULTATS SOULIGNENT DES CARENCES ET DES ATTENTES DES FRANCILIENS POUR L'AMÉLIORER.

L'Institut Paris Region développe une expertise reconnue sur les pratiques sportives des habitants d'Île-de-France, notamment à travers la réalisation régulière d'une Enquête sur la pratique sportive des Franciliens (EPSF), qui interroge, *via* un questionnaire en ligne, 2500 Franciliens âgés de 18 à 75 ans sur leurs pratiques sportives au cours des 12 derniers mois (lire encadré p. 2). L'EPSF s'intéresse à toutes les formes de pratiques sportives (encadrées ou non, compétitives ou de loisirs) et à tous les espaces mobilisés par les sportifs. Elle permet de suivre dans le temps les évolutions des pratiques sportives et des besoins associés, sur l'ensemble du territoire régional.

Chaque édition associe une partie fixe, avec un socle d'indicateurs identiques, et un volet thématique spécifique. En 2024, l'enquête s'est attachée à analyser la fréquentation des équipements sportifs et le niveau de satisfaction des Franciliens vis-à-vis de l'offre existante. Les résultats présentés dans cette note, centrés principalement sur les sportifs réguliers, constituent un outil d'aide à la décision pour les acteurs locaux, permettant de mieux comprendre les usages et les besoins en matière d'offre sportive, et d'adapter les politiques sportives locales en conséquence. La partie fixe de l'EPSF, administrée auprès de personnes différentes en 2023, 2024 et 2025, permettra de mener des analyses à l'échelle des départements d'Île-de-France.

L'INSTITUT
PARIS
REGION

DÉFINITIONS

Équipement sportif à accès contrôlé* : l'accès à ce type d'équipements est encadré par des horaires d'ouverture et la présence d'un contrôle (gardien, badge d'accès, affectation de créneaux à certains usagers ou réservation à l'avance), tels que les piscines, les gymnases, les stades... Ils peuvent être de propriété publique ou privée.

Équipement sportif extérieur en accès libre : équipement accessible à tous, gratuitement, sans système de réservation, fonctionnant le plus souvent sur de larges amplitudes horaires, tel que les aires de sports collectifs, de fitness-musculation ou de glisse, ou encore les bouledromes.

Structure sportive privée à caractère commercial : structure à but lucratif qui met à disposition un espace et du matériel sportif, avec ou sans encadrement, en contrepartie du paiement d'un droit d'entrée (à la séance ou par abonnement). Les plus répandues sont les salles de fitness, mais on trouve également des salles de sports collectifs, d'escalade, de sports de raquette...

* Terminologie utilisée dans l'étude sur l'analyse de la fréquentation des équipements sportifs (annexe 2A), Agence nationale du sport, ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, pôle ressource national Sport Innovation, septembre 2025.

DE NOMBREUX ESPACES PROPICES À LA PRATIQUE SPORTIVE

Les espaces dédiés au sport jouent un rôle central pour la pratique sportive des Franciliens. Les plus utilisés sont les équipements sportifs à accès contrôlé (piscines, gymnases, salles spécialisées, stades...), fréquentés par 46 % des sportifs réguliers. Les structures privées commerciales (SPC – salles de fitness, d'escalade, de foot à cinq, de squash, de padel...) et les équipements sportifs extérieurs en accès libre (aires de sports collectifs ou de fitness, bouledromes...) complètent cette offre et attirent chaque semaine respectivement 31 % et 20 % des sportifs franciliens.

Mais ces espaces dédiés sont loin d'être exclusifs. Si certains sports ne peuvent se pratiquer sans structure ad hoc, de nombreux autres sont plus adaptables en mobilisant divers espaces extérieurs. Les milieux naturels (forêts, lacs et rivières) attirent ainsi 35 % des sportifs chaque semaine, traduisant aussi une recherche de contact avec la nature et de temps passé en extérieur. La rue, les routes et les places publiques sont également des terrains de jeu pour 33 % des sportifs réguliers. La « sportivisation » de la ville s'illustre également par le fait que 17 % des sportifs réguliers intègrent le mobilier urbain (bancs, barrières, poteaux, rampes...) dans leurs pratiques.

La forte mobilisation des espaces extérieurs s'explique aussi par la nature des deux activités physiques et sportives privilégiées par les Franciliens : la course à pied et la marche (chaque discipline attirant respectivement 37 % des sportifs réguliers). Les répondants à l'enquête indiquent d'ailleurs, comme principal motif à la non-fréquentation des équipements sportifs, l'inadaptation de l'offre existante à leur pratique et la préférence pour les espaces ouverts non dédiés.

C'est ainsi en offrant une diversité et une complémentarité de lieux, aménagés spécifiquement pour le sport ou pas, que les acteurs publics

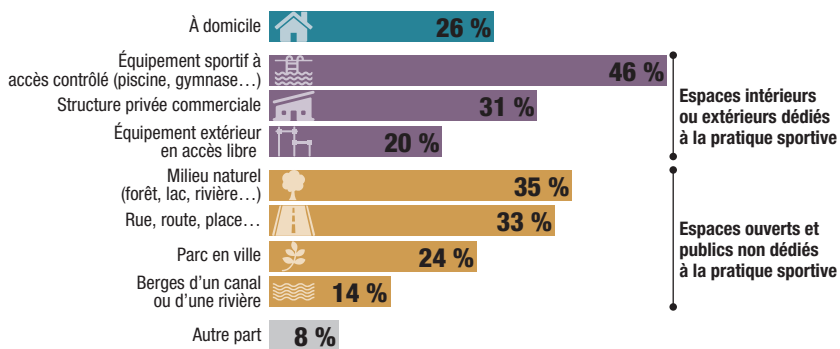
favorisent la pratique sportive du plus grand nombre. En moyenne, les sportifs réguliers pratiquent trois activités physiques ou sportives, ce qui les conduit à fréquenter au moins deux types de lieux différents. La multiplication d'espaces, pas forcément dédiés mais propices à la pratique sportive, est également une réponse de la part des acteurs publics aux carences en équipements ou à la saturation de certains d'entre eux.

Enfin, 26 % des sportifs réguliers pratiquent à domicile. Portée par le développement des applications, cours en ligne et matériels adaptés à ce type de lieu, ce choix répond avant tout à une recherche de flexibilité (68 % des sportifs réguliers indiquent que cela leur permet de pratiquer quand ils le veulent), de gain de temps (30 %) ou de moindre coût (36 %). Les sportifs réguliers sont un peu plus nombreux qu'avant la pandémie à utiliser leur domicile comme lieu de pratique sportive (22 % avant la pandémie ; 72 % durant la pandémie¹). Si le domicile a été largement investi durant la crise sanitaire, lorsque cela a été possible, la majorité des sportifs franciliens est retournée dans d'autres lieux, favorisant une pratique en présentiel.

UNE FRÉQUENTATION DIFFÉRENCIÉE SELON L'ÂGE ET LE GENRE À INTÉGRER

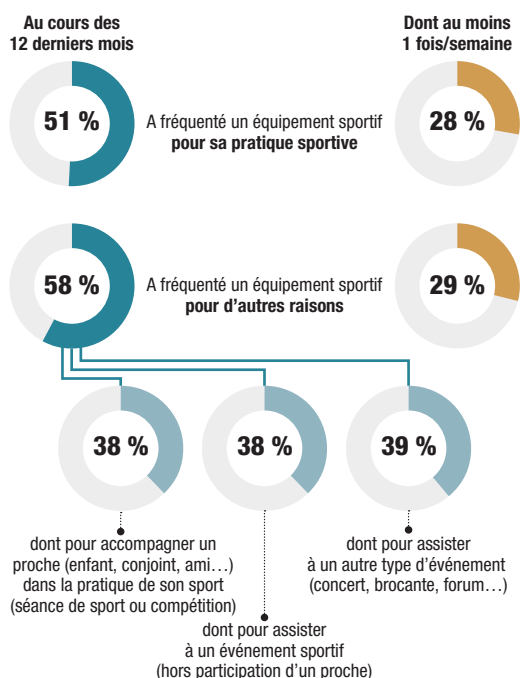
Les hommes et les femmes ont un rapport différencié à l'espace, qui se retrouve dans les lieux privilégiés pour leur pratique sportive. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs (âge, catégorie sociale, zone de résidence...), les sportives régulières ont plus recours aux équipements sportifs à accès

Les espaces de la pratique sportive régulière

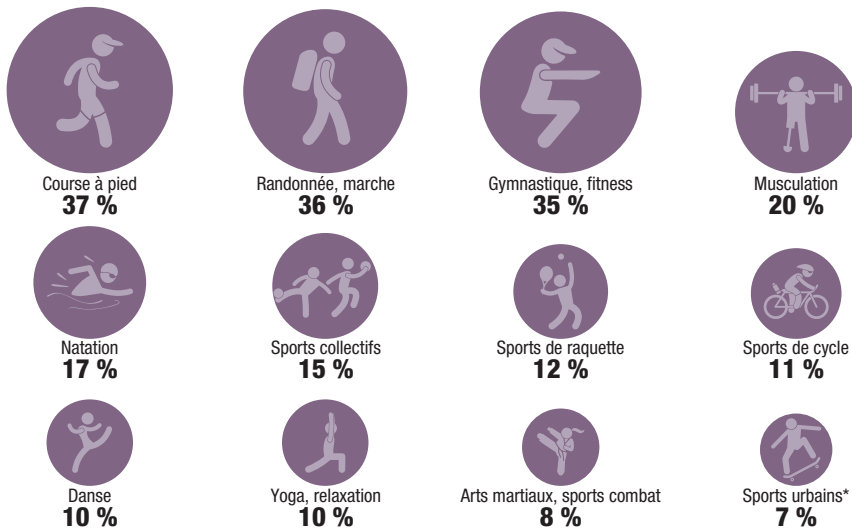


Lecture : 46 % des sportifs réguliers utilisent un équipement sportif à accès contrôlé, 24 % pratiquent au sein d'un parc en ville.

Un Francilien sur deux a fréquenté un équipement sportif au cours de l'année



Principaux sports pratiqués par les sportifs réguliers



* Sports urbains : skate, roller, parkour, street workout, vélo freestyle

© L'INSTITUT PARIS REGION 2026
Source : L'Institut Paris Region – EPSF 2024

QUELQUES REPÈRES SUR LA PRATIQUE SPORTIVE DES FRANCILIENS

Deux tiers des Franciliens sont des sportifs réguliers, c'est-à-dire qu'ils consacrent au moins une heure par semaine à une activité physique ou sportive tout au long de l'année (en ne comptant que les séances de 30 minutes ou plus, hors pratiques sportives utilitaires*). À l'inverse, 11 % déclarent n'avoir eu aucune pratique sportive au cours des douze derniers mois. Entre ces deux profils, certains s'adonnent à une activité plus ponctuellement (en vacances...) ou de manière régulière mais moins d'une heure par semaine. La pratique sportive se fait majoritairement en dehors d'une structure : sept sportifs réguliers sur dix pratiquent hors club ou autre structure encadrée. Néanmoins, 41 % fréquentent un club et 31 % une structure privée commerciale, et 36 % combinent plusieurs cadres de pratique (pour un même sport ou des disciplines différentes). Le niveau de pratique varie selon les profils. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à pratiquer régulièrement (68 %, contre 64 %). L'âge joue un rôle déterminant : 80 % des 18-24 ans sont des sportifs réguliers, contre 56 % des plus de 65 ans. Enfin, les écarts sociaux existent également en matière de sport : 69 % des cadres et professions intermédiaires pratiquent régulièrement, contre 61 % des ouvriers ou employés.

* Se rendre sur son lieu de travail ou d'étude à pied ou à vélo, par exemple

contrôlé que les sportifs réguliers et utilisent moins les espaces extérieurs, qu'ils soient urbains ou naturels. Elles sont également moins présentes sur les équipements sportifs en accès libre. Ces différences renvoient à la fois à la place des femmes dans l'espace public, ainsi qu'à des enjeux de sécurité, mais également d'offre existante : les équipements sportifs en accès libre, par exemple, sont avant tout des aires de sports collectifs, sports majoritairement pratiqués par des hommes.

L'âge est un autre élément déterminant de la fréquentation des différents espaces de pratique sportive. Les équipements sportifs à accès contrôlé demeurent un lieu central pour la pratique sportive, mais leur place tend à diminuer au fil de l'avancée en âge. Les plus âgés fréquentent peu les équipements sportifs en accès libre, qui sont surtout un lieu de pratique pour les moins de 35 ans. À l'inverse, faire du sport en milieu naturel se développe avec l'âge et devance le recours aux équipements sportifs à accès contrôlé chez les sportifs réguliers de plus de 50 ans. Ceci est encore plus marqué chez les plus de 65 ans.

LE SPORT, UNE AFFAIRE DE PROXIMITÉ AVEC LE LIEU DE RÉSIDENCE

La pratique sportive régulière s'inscrit dans une logique de proximité avec le domicile (79 % des sportifs réguliers). Les lieux liés au travail (ou aux études) sont moins investis : 16 % des sportifs réguliers pratiquent sur leur lieu de travail ou d'études, et 19 % à proximité. Le trajet domicile-travail² demeure un potentiel peu exploité pour l'exercice d'une pratique sportive régulière (15 % des pratiquants³). Ces résultats renvoient à la géographie de l'offre existante en espaces sportifs, mais aussi aux contraintes d'organisation des temps de vie qu'une pratique près de chez soi facilite. L'adaptabilité de certaines disciplines sportives à différents lieux

augmente aussi les possibilités de trouver des espaces existants et disponibles aux horaires qui conviennent à la personne.

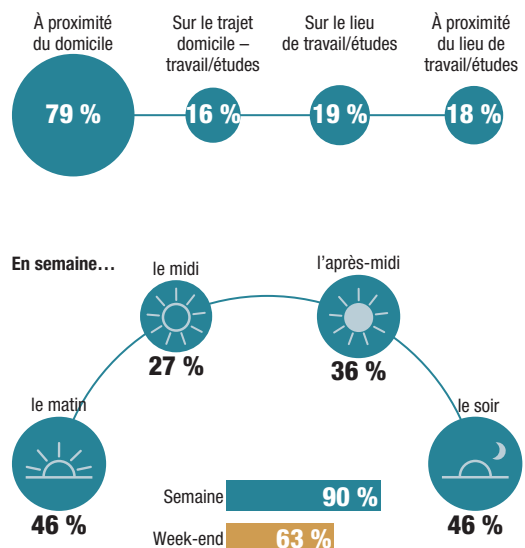
En moyenne, les sportifs réguliers mettent moins de 20 minutes à se rendre sur leur lieu de pratique sportive. Ils utilisent en premier lieu la marche (55 %). Le deuxième moyen de locomotion le plus fréquent est le véhicule motorisé (30 % se rendent sur leur lieu de pratique en voiture, à moto ou à scooter), les modalités et temps de transport variant selon que la personne vit en milieu urbanisé ou plus rural. Les transports en commun et le vélo-roller-trottinette sont chacun utilisés par un cinquième des sportifs réguliers.

Ces éléments sont à relier aux temps privilégiés par les Franciliens pour faire du sport. Près de 90 % des sportifs réguliers s'entraînent en semaine, avec des pics d'activité le matin (46 %) et le soir (46 % également). Le week-end reste aussi un temps fort pour 63 % des pratiquants réguliers. Les créneaux du midi (27 %) et de l'après-midi (36 %) sont moins investis, ceci renvoyant aux contraintes organisationnelles d'une majorité de la population en emploi, mais ils peuvent être des leviers d'action pour développer la pratique et optimiser l'occupation des équipements sportifs.

L'ESSENTIEL DES USAGES CONCENTRÉ DANS UN NOYAU D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Dans le cadre de l'enquête sur les pratiques sportives, les Franciliens âgés de 18 à 75 ans ont été interrogés plus précisément sur le type d'équipements sportifs qu'ils fréquentent pour leur pratique régulière, et sur leur niveau de satisfaction. Les questions ont été posées pour les cadres de pratique en club ou en autonomie, mais pas pour les SPC⁴. Il

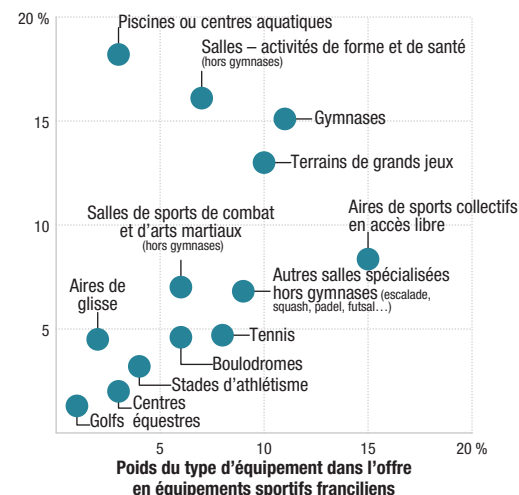
Lieux et moments de la pratique sportive régulière



© L'INSTITUT PARIS REGION 2026
Source : L'Institut Paris Region – EPSF 2024

Principaux équipements fréquentés par les sportifs réguliers et répartition de l'offre en équipements

Pourcentage de sportifs réguliers fréquentant les équipements



Lecture : les piscines sont fréquentées par 18 % des sportifs réguliers alors qu'elles ne représentent que 3 % de l'offre en équipements sportifs franciliens

Les aires de fitness en accès libre ne sont pas représentées, car peu renseignées dans la base Data ES

© L'INSTITUT PARIS REGION 2026
Sources : L'Institut Paris Region – EPSF 2024
Ministère en charge des Sports – Data-ES 2026

convient de rappeler que 81 % des équipements sportifs franciliens, qu'ils soient à accès contrôlé ou en accès libre, sont de propriété publique⁵. Leur programmation répond historiquement aux besoins des publics scolaires et des associations sportives, bien que de plus en plus de créneaux accessibles au grand public soient proposés. Les données présentées ci-après ne concernent ainsi qu'une partie de la fréquentation de ces équipements (hors structures privées à caractère commercial, pratique sportive des moins de 18 ans).

Parmi les espaces dédiés au sport (hors structures commerciales), les équipements les plus fréquentés sont en premier lieu les piscines (18 % des sportifs réguliers), puis les salles pour les activités de forme et de santé (16 %), les gymnases (15 %) et les terrains de grands jeux clos ou non clos (13 %). La hiérarchie des équipements fréquentés reflète les disciplines privilégiées par les sportifs réguliers. Derrière la course à pied et la marche figurent la gymnastique-fitness (35 %), la musculation (20 %) et la natation (17 %), qui mobilisent directement les salles pour les activités de forme et de santé, les gymnases et les piscines. 15 % des sportifs réguliers s'adonnent à un sport collectif (7 % du football et 1 % du rugby), s'appuyant sur les terrains de grands jeux, les gymnases ou les aires de sports collectifs en accès libre. Le degré de spécialisation et la rareté de l'équipement influent aussi sur le niveau de fréquentation. Les autres équipements à accès contrôlé attirent entre 5 et 7 % des sportifs réguliers, et sont orientés sur certains sports (salles de sports de combat, autres salles spécialisées, tennis...). Des équipements encore plus

spécialisés, comme les stades d'athlétisme, les golfs ou les installations équestres, attirent entre 1 et 3 % des sportifs réguliers âgés de 18 à 75 ans.

Ces données confirment le rôle central joué par les 400 piscines franciliennes. En nombre limité au regard du nombre d'habitants (l'Île-de-France dispose de 170 m² de bassins de natation pour 10 000 habitants, contre une moyenne nationale de 234 m² pour 10 000 habitants), elles concentrent une fréquentation élevée grâce à de larges amplitudes horaires d'ouverture, avec de nombreux créneaux accessibles au grand public en plus de ceux dédiés à la pratique en club et aux scolaires. De nombreuses piscines et centres aquatiques proposent aussi une offre ludique, élargissant leur public au-delà des seuls sportifs. Cette forte concentration d'usages sur un nombre d'équipements réduits renvoie aussi aux conséquences, sur la pratique sportive régulière, des fermetures éventuelles pour des périodes de maintenance ou de rénovation. En effet, près de la moitié des bassins de natation ont été mis en service ou n'ont pas bénéficié de travaux lourds depuis plus de 20 ans⁶. Le constat est similaire pour les 1 700 gymnases franciliens, équipements polyvalents essentiels à de nombreuses disciplines : 65 % du parc a été mis en service ou n'a pas été rénové depuis plus de 20 ans également (et même 38 % depuis plus de 50 ans). Le maintien de leur rôle central dans l'offre sportive régionale est associé à des enjeux de modernisation et d'adaptation (confort, modularité des usages, performance énergétique...).

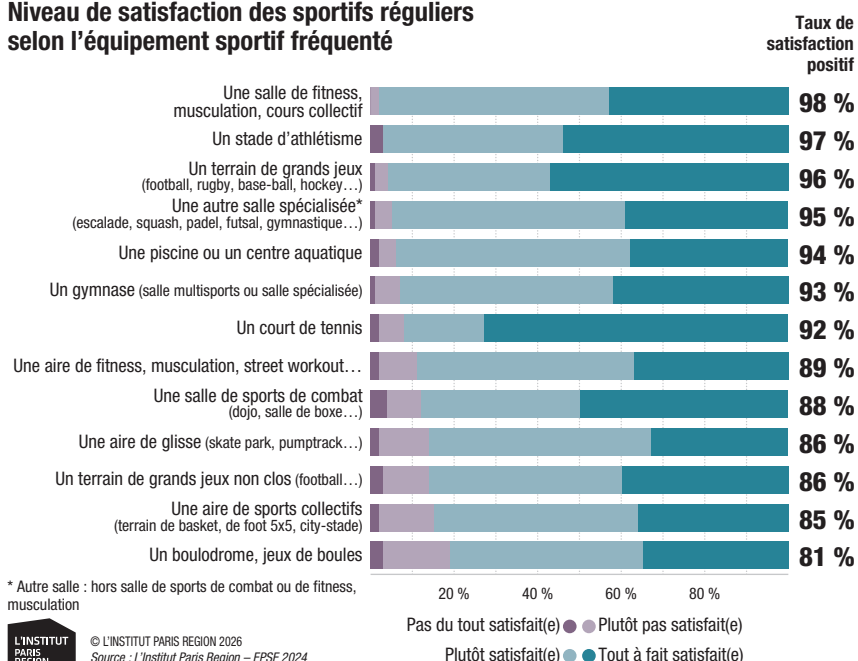
UNE OFFRE COMPLÉTÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN ACCÈS LIBRE

L'offre en équipements sportifs en accès libre s'est renforcée ces dernières années, soutenue par l'engagement des différents acteurs publics investis

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS CENTRAUX DANS LA VIE DES FRANCIENS

Les équipements sportifs sont en premier lieu fréquentés par des sportifs, mais ils attirent bien au-delà de ce public. Plus d'un Francilien sur deux les a fréquentés au cours de l'année écoulée : 51 % pour sa propre pratique sportive, qu'elle soit régulière ou plus occasionnelle, et 58 % pour d'autres motifs. Outre leurs propres séances de sport, les Franciliens viennent aussi accompagner un proche (enfant, conjoint, ami...), pour un entraînement ou sa participation à une compétition (38 %), ou pour assister à un événement sportif (38 %). Certains équipements étant polyvalents, ils ouvrent la porte à d'autres usages que le sport. Ainsi, 39 % des habitants de la région ont assisté à un concert, à une brocante ou à un autre événement culturel, organisés au sein d'un équipement sportif. Pour ceux qui accompagnent un proche, 16 % aident et participent à l'activité sportive du proche, 23 % font une activité pour eux (sport, culture ou autres loisirs), 25 % rentrent chez eux et près de la moitié attend durant le temps d'activité, majoritairement au sein de l'équipement. Une offre d'activités sportives ou autres, dans les équipements les plus polyvalents, pourrait être imaginée pour ces usagers accompagnateurs.

Niveau de satisfaction des sportifs réguliers selon l'équipement sportif fréquenté



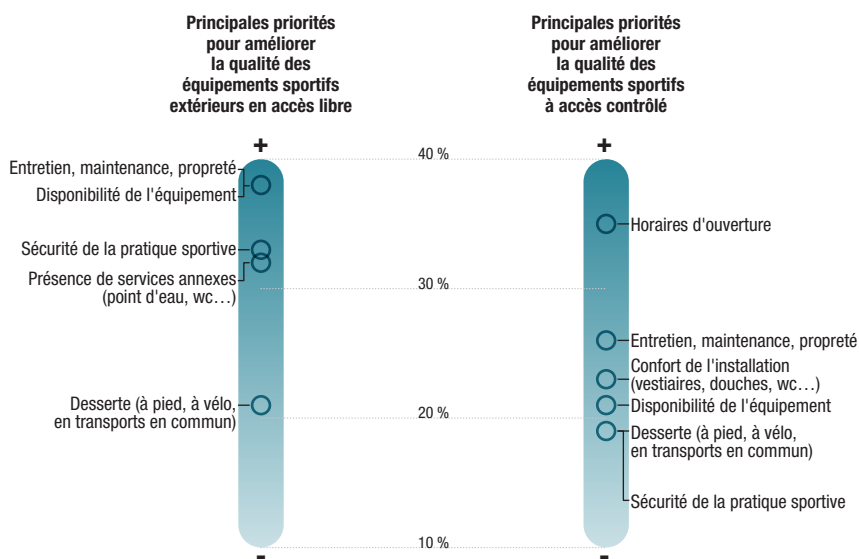
Avis des Franciliens sur les équipements manquant à proximité de chez eux

Quelle(s) installation(s) sportive(s) manque(nt) à proximité de chez vous pour que vous puissiez pratiquer les activités sportives que vous souhaitez ?



© L'INSTITUT PARIS REGION 2026
Source : L'Institut Paris Region – EPSF 2024

Avis des Franciliens sur les améliorations à apporter aux équipements sportifs



© L'INSTITUT PARIS REGION 2026
Source : L'Institut Paris Region – EPSF 2024

dans le sport. Moins coûteux et consommateurs d'espace que les équipements traditionnels à accès contrôlé, ils permettent de proposer une offre gratuite au plus près des lieux de vie et participent à l'animation de l'espace public. Les plus répandus sont les terrains de sports collectifs, les bouledromes et les aires de glisse. Ces équipements, très investis par les enfants et les jeunes, ont aussi trouvé leur public chez les adultes : selon le type d'équipement, ils attirent entre 5 et 8 % des sportifs réguliers franciliens de 18 à 75 ans. Comme chez les plus jeunes, le public qui les fréquente est majoritairement masculin (plus de deux tiers des sportifs réguliers utilisateurs sont des hommes). Cela souligne que l'existence d'une offre, même en accès libre, ne garantit pas son accès effectif à toutes les catégories de population.

DES SPORTIFS MAJORITAIREMENT SATISFAITS DES ÉQUIPEMENTS QU'ILS FRÉQUENTENT

Les sportifs réguliers expriment un haut niveau de satisfaction quant à l'offre présente en Île-de-France. Selon le type d'équipement, les avis positifs (« plutôt satisfait » et « tout à fait satisfait ») varient de 81 % (bouleodromes) à 97 % (terrains de grands jeux et stades d'athlétisme). Le niveau de satisfaction est plus élevé pour les équipements sportifs à accès contrôlé (de 89 à 97 %) que pour les équipements sportifs extérieurs en accès libre (entre 81 et 89 %).

Les sportifs peuvent être plus réservés sur certaines caractéristiques précises, notamment sur la disponibilité et le manque de services annexes. Les Franciliens, dans leur ensemble, sont majoritairement satisfaits du nombre et de la qualité de l'offre à proximité de chez eux, que ce soit pour les

équipements à accès contrôlé ou en accès libre. Il faut noter que le niveau de satisfaction le plus élevé est observé chez les non-sportifs. Mais l'offre disponible est peu évoquée comme un frein à la pratique par ces derniers, qui citent comme principales raisons pour ne pas faire de sport un manque d'intérêt (cité par 30 % des non-sportifs), des problèmes de santé (25 %) et un coût trop élevé (19 %). Ceci laisse à penser que des freins préalables à la fréquentation d'un équipement sont à lever pour que ce public ait une pratique sportive, cela pouvant passer par des actions de sensibilisation aux bienfaits d'une activité physique et sportive régulière, ou la création d'offres d'activités adaptées aux attentes de ce public, que ce soit en termes d'animation et de type de sports proposés, et à des tarifs adaptés pour les personnes n'ayant pas les ressources financières suffisantes.

Le niveau d'insatisfaction le plus fort concerne les peu-sportifs (ceux qui pratiquent de temps en temps au cours de l'année, pendant les vacances, par exemple), notamment pour les équipements en accès libre. Ainsi, pour les personnes faisant peu de sport, l'accès aux équipements ou à des équipements adaptés peut être un frein, mais elles citent en premier lieu d'autres raisons pour ne pas pratiquer davantage : un coût trop élevé (20 %), des contraintes professionnelles (20 %) et le fait de ne connaître personne avec qui le faire (19 %).

DES PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES FRANCILIENS POUR AMÉLIORER L'OFFRE

Concernant les équipements sportifs à accès contrôlé, l'amélioration des horaires d'ouverture arrive en tête des principales attentes. La disponibilité de l'équipement est également citée par un

quart des Franciliens. Au-delà de l'élargissement de l'offre, les Franciliens souhaitent également une amélioration de l'entretien, de la maintenance et du confort des équipements, ainsi que de leur desserte, et une garantie de pratiquer en sécurité.

En revanche, pour améliorer les équipements sportifs en accès libre, les Franciliens sont plus nombreux à indiquer des priorités : elles concernent en premier lieu l'entretien / la maintenance et la disponibilité de l'équipement, ainsi que la sécurité de la pratique sportive, la présence de services annexes (point d'eau, W.C., etc.) et la desserte (à pied, à vélo, en transport en commun).

Bien que satisfaits du nombre d'équipements, les Franciliens pointent des manques à proximité de chez eux : 55 % d'entre eux indiquent au moins un équipement manquant. Les équipements les plus cités sont en premier lieu les piscines (19 % des Franciliens) et les aires de fitness/musculation (18 %), puis les salles de fitness (14 %) et certains équipements sportifs en accès libre (aires de sports collectifs : 13 % ; terrains de grands jeux : 13 % ; bouledromes : 13 %).

L'Île-de-France présente un taux d'équipements sportifs deux fois plus faible que la moyenne nationale : 24,4 équipements sportifs pour 10 000 habitants, contre 48,9 équipements sportifs pour 10 000 habitants à l'échelle française. Notre enquête montre néanmoins que l'offre francilienne en espaces de pratique sportive est globalement en adéquation avec les besoins actuels. Les sportifs réguliers et les Franciliens dans leur ensemble expriment de hauts niveaux de satisfaction. Pour autant, des marges de progression existent, qu'il s'agisse de mieux répondre aux usagers actuels ou d'élargir les publics fréquentant ces équipements. Les enjeux pour les années à venir ne sont pas tant un rattrapage en termes de volume d'équipements, qui semble difficilement atteignable, pour des raisons financières ou foncières, mais de disposer d'équipements, sportifs ou non sportifs, rendant de meilleurs services, en capacité d'absorber des pratiques diverses et sur des temporalités adaptées aux besoins des Franciliens. L'analyse des résultats de l'enquête sur leurs pratiques sportives souligne également l'importance d'adopter une conception élargie des espaces sportifs, dans laquelle les espaces extérieurs, naturels ou urbains jouent un rôle croissant et complémentaire des équipements traditionnels, et de penser l'articulation entre le « dehors » et le « dedans ». Cela suppose de disposer d'une vision globale des besoins des habitants d'un territoire et de l'offre existante, et renvoie, au-delà du sport, à des politiques à la croisée de l'aménagement, de l'animation locale et de la santé publique. ■

Laure Thévenot, chargée d'études Pratiques et espaces sportifs,
Séverine Albe-Tersiguel, chargée d'études Équipements,
François Michelot, démographe,
 département Habitat et société (*Léo Fauconnet, directeur*)

1. Source : « Confinement et pratique sportive des Franciliens », Les dossiers de l'IRDS n° 43, IRDS/L'Institut Paris Region, juin 2021.
2. En Île-de-France, le trajet domicile-travail est de 38 minutes en moyenne par déplacement, tous modes confondus (Enquête mobilité par GPS-EMG 2023, L'Institut Paris Region).
3. Les pratiques sportives utilitaires, comme se rendre sur son lieu de travail ou d'étude à pied ou à vélo, ne sont pas intégrées à l'analyse.
4. Les activités de musculation, course, gym/fitness sont les premières activités pratiquées dans ces structures (27 à 42 % des sportifs réguliers pratiquant en SPC). Figurent également les sports collectifs (14 % de sportifs réguliers en SPC) et les sports de raquette (13 %).
5. Source : ministère chargé des Sports, Data-ES 2026.
6. Les données sur le nombre et les périodes de mise en service des équipements sont issues de Data-ES 2026 – ministère chargé des Sports.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
 Nicolas Bauquet, DG
COORDINATION DES ÉTUDES
 Sébastien Alavoine, DGA
RÉDACTION EN CHEF
 Laurène Champalle
MAQUETTE
 Jean-Eudes Tilloy
INFOGRAPHIE
 Nicolas Corne-Viney

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE
 Julie Sarris
FABRICATION
 Sylvie Coulomb
RELATIONS PRESSE
 Sandrine Kocki
 33 (0)6 07 05 92 20

L'Institut Paris Region
 Campus Pleyad - Pleyad 4
 66-68 rue Pleyel
 93200 Saint-Denis
 33 (0)1 77 49 77 49
 ISSN 2724-928X
 ISSN ressource en ligne
 2725-6839



RESSOURCES

- « Analyse de la fréquentation des équipements sportifs », étude réalisée par Olbia, le Centre de droit et d'économie du sport et Média filière pour l'Agence nationale du sport, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, le pôle ressource national Sport Innovation, septembre 2025.
- « Les Chiffres clés du sport en Île-de-France en 2025 », L'Institut Paris Region, 2025.
- « Bouger ! Le sport rythme la ville », *Les Cahiers* n° 177, L'Institut Paris Region, juin 2020.
<https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/le-sport-rythme-la-ville/>
- Laure Thévenot, Amélie Rousseau, Nicolas Corne-Viney, Aurélie Gautier, « Recenser les équipements sportifs en accès libre dans l'espace public pour un territoire actif et sportif », *Note rapide* n° 1 045, L'Institut Paris Region, Département de la Seine-Saint-Denis, novembre 2025.



- « Les équipements sportifs en Île-de-France : fréquentation, perception et attentes des Franciliens », *Les dossiers de l'IRDS* n° 11, IRDS/L'Institut Paris Region, mai 2010.
<https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-equipements-sportifs-en-ile-de-france-frequentation-perception-et-attentes-des-franciliens/>

